M. LE PRÉSIDENT RASPAIL, qui a repris sa place au fauteuil, donne lecture, au milieu d'un profond silence, d'une allocution accueillie, à plusieurs reprises, par des applaudissements, mais que la voix très-faible de l'orateur ne nous permet pas de tout entendre distinctement.

Un des passages les plus applaudis signale comme le premier devoir de tous les membres du nouveau parlement, le dévouement absolu à la patrie.

Sur la proposition du président d'âge, la chambre nouvelle adopte le règlement de l'ancienne assemblée. Aux termes de l'article 2 de ce règlement, la chambre doit procéder avant 7 ans à la nomination d'un président provisoire, la nomination du président définitif ne devant avoir lieu qu'après la vérification des pouvoirs de la moitié plus un du nombre total des députés.

Le scrutin pour la nomination du président provisoire est ouvert à 2 heures 30 et clos à 3 heures.

Un nouveau scrutin s'ouvre pour la nomination d'un vice-président provisoire.

Profitons de ce temps pour jeter un coup d'œil sur la salle. Dans l'hémicycle, M. Thiers est fort entouré. On conclut de sa présence dans l'enceinte parlementaire que l'ancien président de la République a opté définitivement pour la Chambre législative. MM. Gambetta et Naquet viennent tour à tour serrer la main à M. le président d'âge. A l'extrême droite, M. Rouher s'entretient avec les notabilités du groupe bonapartiste, entr'autres MM. de Cassagnac père et fils, de Mouchy, Guilloutet, etc. La tribune diplomatique, la tribune des anciens députés, la tribune militaire, les galeries publiques du premier et du second rang sont pleines. On s'accorde à louer l'agencement de la nouvelle salle, qui rappelle assez exactement l'aspect de l'ancien Corps législatif. Toutefois, la sonorité semble laisser quelque peu à désirer.

Le dépouillement du premier scrutin est terminé. M. Jules Grévy est élu président provisoire par 414 voix sur 433 votants, bulletins blancs 3. Pendant qu'on dépouille le scrutin, la Chambre décide qu'elle aura 11 bureaux, et on procède au tirage au sort de leurs membres.

A 4 heures, le président proclame le résultat du scrutin pour la nomination du vice-président provisoire. M. Rameau est élu par 298 voix sur 395 votants; M. Keller a obtenu 69 voix et M. Victor Lefranc 16. Il y a eu 4 bulletins blancs ou nuls. La proclamation de M. Rameau est accueillie par des applaudissements.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Demain il y aura réunion dans les bureaux pour la nomination des présidents et secrétaires desdits bureaux, et aussi pour l'examen des dossiers électoraux.

A 3 heures et demie, séance publique.

Séance de la Commission de Permanence *et du bureau de l'Assemblée*

PRÉSIDENCE DE
M. LE DUC D'AUDIFFRET-PASQUIER.

La séance est ouverte à deux heures.

M. ALBERT DE BOURDON, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. MARTEL, président de la Commission des grâces, dont les pouvoirs expirent en même temps que ceux de l'Assemblée, dépose un dernier rapport, duquel il résulte que la Commission a examiné

8,179 dossiers,

et qu'elle a accordé la grâce ou une commutation de peine à

3,141 condamnés.

Il demande à la Commission d'autoriser l'impression de ce rapport.

L'impression est ordonnée.

A deux heures un quart arrivent successivement les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés et plusieurs ministres.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

NOMENCLATURE DES NOUVEAUX BREVETS INTÉRESSANT L'INDUSTRIE LAINIÈRE.

110210, 15 nov. Gillet. Régulateur dévideur destiné à la fabrication des tissus confectionnés manuellement.

110213, 22 nov. Haquette. Perfectionnements dans la fabrication des rôts de métiers à tisser.

110216, 15 nov. Leblanc. Système de Blindage propre aux broches des métiers à filer et à retordre.

110222, 6 nov. Richardson et Beck. Perfectionnements dans les métiers pneumatiques à tisser.

110250, 9 nov. Nuttail. Perfectionnements dans les machines à percer ou perforer les cartons de Jacquard.

110255, 6 nov. Schauffhauser. Machine à fabriquer les tubes pour les canettes de filatures de laine peignée.

110264, 23 nov. Chrétien et Duquesne. Perfectionnements aux métiers mécaniques à tisser.

110301, 16 nov. Charpentier. Chauffage économique de tous les fourneaux par l'application auxdits fourneaux d'un gazogène mixte à combustion complète avec emploi facultatif de vapeur surchauffée produite par des surchauffeurs particuliers.

110306, 13 nov. Daudier père et fils. Genre de tissu dit : Flanelle Lasting.

110310, 26 nov. Léopold et Léon Florin. Machine dresseuse, ourdissoir propre à la préparation des chaînes destinées au tissage de toutes les matières filamenteuses.

110324, 16 nov. Tathan. Perfectionnements dans la fabrication des aiguilles self-acting.

110325, 15 nov. Tillette et Boquillon. Genre de tissus.

110333, 16 nov. Broadbent. Perfectionnements dans les hydro-extrateurs.

110399, 20 nov. Boutier et Cougault. Système de tondeuse à moutons.

110401, 2 déc. Cardinal-Vernet. Appareil dit : Débrayeuse Cardinal, ayant pour objet d'arrêter instantanément la marche des métiers à bonneterie dits : Métiers tubes et autres.

110425, 4 déc. Turrekens. Perfectionnements dans la construction des métiers à ourdir.

110454, 23 nov. Royer-Durand. Perfectionnements aux aiguilles à charnières automatiques employées dans les métiers à bonneterie.

110505, 10 déc. Gillet et fils. Perfectionnements aux machines à battre ou à laver et battre simultanément les filaments en écheveaux à l'aide de la force centrifuge.

110517, 29 nov. Shovaock. Perfectionnements dans les métiers à tisser.

110526, 30 nov. Wilson. Perfectionnements dans les machines à tricoter.

110574, 14 déc. Grison. Procédés de teinture de mordançage et dépaillage simultanés sur toutes étoffes de laine ainsi que sur la laine en poil et en déchets ou chiffons contenant des matières végétales.

—

PERFECTIONNEMENTS DANS LE CHAUFFAGE DES FOYERS INDUSTRIELS A GRILLES, — par M. GILLOT.

Ces perfectionnements ont pour objet la combustion complète, sans excès d'air, de tout combustible solide, brûlé sur les grilles des foyers industriels de machines quelconques, et l'utilisation la plus effective de toute la chaleur produite.

Pour cela, on dispose sur tout le pourtour du foyer, à quelques centimètres au-dessus du niveau supérieur de la charge de charbon, dans les parois latérales qui forment l'enceinte du foyer, un conduit d'air affleurant avec ces parois, ayant son orifice de prise au dehors, soit sur la face intérieure et extérieure du foyer, soit sur toute autre partie, et avec les modifications qu'exigera le cas particulier dans lequel on se trouvera placé; ce conduit d'air peut être en brique, en tôle, en fonte, etc.... Il présente dans son pourtour une ligne horizontale de trous; c'est par là que l'air introduit par l'orifice se répand dans le foyer au milieu des gaz combustibles que dégage le charbon et fournit l'oxygène qui doit les brûler.

Il faut noter que l'arrivée de l'air sous le cendrier doit être, dans tous les cas, absolument indépendante de l'alimentation de la partie supérieure du foyer; autrement, l'air d'alimentation des deux parties, inférieure et supérieure du foyer, ayant une conduite commune et ne se bifurquant que dans le cendrier, prendrait naturellement son cours par le conduit qui lui présenterait le moins d'obstacles, de sorte qu'on aurait à la fois, par cette cause, excès d'air sur la grille et insuffisance dessous.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

A l'occasion de la rentrée des Chambres, des prières publiques seront dites dimanche 12 mars courant, en l'église de St-Martin.

La cérémonie religieuse commencera à midi.

Les autorités se réuniront à 11 heures 1/2 précises à l'Hôtel-de-Ville, pour aller ensuite en corps à l'église, où des places leur seront réservées.

—

Un décret paru à l'*Officiel* d'hier annonce la nomination de M. Pierre Duriez comme maire de Seclin, et celle de M. Ed. Desurmont comme adjoint.

—

Un décret inséré à l'*Officiel* nomme chevalier de la Légion-d'Honneur : M. Adolphe Martin, secrétaire général de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, 29 ans de services.

—

La médaille militaire a été conférée à M. l'abbé Chabrier (Jean), ancien militaire, blessé grièvement à la bataille du Mans, le 12 janvier 1871, actuellement prêtre missionnaire aux Etats-Unis d'Amérique.

—

Les opérations des conseils de révision commenceront dans tous les départements le 15 avril prochain.

—

Le sacre de Mgr Carmené, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique), a eu lieu avant-hier matin à l'église des Pères du Saint-Esprit, rue Lhomond, à Paris.

Le prélat consécrateur était Mgr Desprez, archevêque de Toulouse; les prélats assistants : NN. SS. Fava, évêque de Grenoble; et David, évêque de Saint-Brieuc.

L'assistance était nombreuse; au premier rang, M. le ministre de la marine et des colonies, accompagné des hauts fonctionnaires de ce département, le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, de Ghesrelong, de Franqueville, de Germiny, etc.

Le nouveau prélat partira pour son diocèse lundi prochain.

—

Dans certains départements, dit l'*Avenir militaire*, on a fait courir le bruit, pendant la période électorale, de la mobilisation de trois classes de réservistes.

Ces informations sont, nous avons à peine besoin de le répéter, tout aussi inexactes au mois de mars qu'en janvier et en février.

—

Le service du génie se dispose, dit le *Mémorial*, à commencer sous peu de jours, les études relatives à la construction de forts détachés, destinés à compléter le système de défense de la place de Lille.

La dépense que comporte la construction des forts dont il s'agit, doit être imputée sur le compte de liquidation. Il est donc probable que les crédits nécessaires ne pourront être mis à la disposition de l'administration de la guerre que par annuités successives. Les travaux, par suite, subiront sans doute un retard de quelques années.

—

La Compagnie du chemin du Nord doit exécuter prochainement sur son réseau les travaux suivants qui viennent d'être approuvés par le président de la République :

Ligne de Paris à la frontière. — Substitution d'un tablier métallique au tablier en bois du pont du canal des Pestiférés, à Douai; établissement d'une nouvelle voie de garage dans la gare de la Deûle; établissement de deux voies de garage à la gare de Fives; établissement d'un fil télégraphique entre la bifurcation d'Haubourdin et le Poste télégraphique de Fives; exécution de divers travaux à la station de Carvin; déplacement et allongement des voies de garage dans la cour aux marchandises de la station.

Ligne de Soissons à la frontière. — Installation d'une horloge à la gare de Laon.

Ligne d'Amiens à Boulogne. — Construction d'un quai à bestiaux, à la station de Pont-Briques; établissement d'une nouvelle voie de garage dans l'avant-gare de Boulogne.

Ligne de Creil à St-Quentin. — Allongement de la voie de garage de droite de la station de Ribécourt.

Ligne de Douai à Quiévrain. — Etablissement de 4 nouveaux garages et déplacement de la voie d'Aniche, à la gare de Somain; construction d'un nouvel atelier de visiteurs, à la gare de Valenciennes.

Ligne de Saint-Quentin à Erquelines. — Construction d'un petit bâtiment annexe au buffet de la gare d'Aulnay; établissement d'une grue Nepreu à la station de Jeumont.

Ligne d'Hautmont à Mons. — Etablissement de deux jonctions de voies aux deux sommets du triangle d'Hautmont; établissement d'une grue Nepreu à la station de Feignies.

Ligne des houillères du Pas-de-Calais. — Installation d'un pont à bascule à la station de Lens; raccordement de deux voies de garage avec la voie principale, à la station d'Hénin-Liétard; travaux d'agrandissement dans les gares de Saint-Omer, Aire, Armentières et Béthune.

Ligne de Lille à Tournai. — Agrandissement du bâtiment des voyageurs à la station de Baisieux.

Lignes de Lille à Calais et Dunkerque. — Allongement du corps de garde des conducteurs et graisseurs à la gare d'Hazebrouck établissement d'une jonction de voie à la bifurcation d'Hazebrouck; allongement et réunion par aiguilles, des voies de garage de la station de Watten : prolongement du quai des Hollandais sur le quai des Anglais, au port de Dunkerque.

Lignes de Creil et Erquelines. — Empierrement et pavage à effectuer dans la cour de la gare du Cateau; Construction de dix maisons de cantonniers entre Tergnier et Busigny.

Lignes de Creil à Erquelines et de Tergnier à Laon. — Construction de treize maisons de cantonniers, savoir, neuf sur la ligne de Creil à Erquelines et quatre sur la ligne de Tergnier à Laon.

La dépense pour ces travaux s'élève à un total de 1,077,550 fr. 12 cent., imputables sur les 60 millions mentionnés à la convention de 1869 comme maximum de dépenses complémentaires à effectuer dans un délai de dix ans sur l'ancien réseau de la Compagnie.

—

Par décret en date du 10 février 1876, M. Pollet (Charles-Edouard), de la réserve active, a été nommé sous-lieutenant auxiliaire au 33me de ligne, à Arras.

—

Hier, par un train du soir, a été ramené, à Roubaix, le corps d'un petit enfant de six mois mort dans la prison de Douai, où sa mère, qui le nourrissait est en ce moment enfermée.

—

Un agent qui passait, hier, rue Bayart, a mis fin à une dispute entre deux femmes, laquelle menaçait de devenir dangereuse. Déjà elles en étaient venues aux mains et s'étaient porté des coups, l'une se servant d'un balai et l'autre d'une bouteille. La première, atteinte par la bouteille, avait même la lèvre supérieure tout en sang, à l'arrivée de l'agent, qui eut toutes les peines du monde pour séparer nos deux furies.

Le commissaire du quartier a commencé une enquête.

—

Dans la nuit du 29 février, un vol a été commis chez M. Roussel, fermier à Neuville-en-Ferrain, au préjudice du sieur Billard, domestique. Une somme de 1 fr.50, un pantalon et une jaquette lui ont été soustraits, et l'on ne connaît pas l'auteur du vol. Chose singulière, les objets ont été retrouvés au dernier moment dans le petit riez qui borde la ferme Roussel. Le voleur a-t-il eu un remords?

—

Mardi prochain, sera remis entre les mains de notre gendarmerie, par les autorités Belges, le nommé Armand Tourel, contre lequel un mandat d'arrêt a été rendu par le parquet de Lille. Tourel est prévenu de vol.

—

On a arrêté hier, à Tourcoing, le nommé Catteau Victor, âgé de 34 ans, sans profession, pour mendicité et rupture de ban. Sa résidence obligatoire est Roubaix.

—

Si l'état du ciel le permet, une éclipse partielle de lune pourra être observée le 10 mars de grand matin, au moment de la pleine lune. Commencement à 4 h. 6 m.; milieu à 6 h 30; fin de l'éclipse à 8 h. 55 du matin. Il y aura encore cette année une autre éclipse partielle de lune, le 3 septembre. Deux éclipses de soleil, l'une annulaire, le 25 mars, l'autre totale le 17 septembre, ne seront point visibles pour notre hémisphère.

—

L'*Echo* contient les renseignements suivants sur le Palais-Rameau :

« Le Palais-Rameau, dit-il, s'élèvera au milieu du square de la place Rameau, dont il absorbera la majeure partie. Il aura cent mètres dans sa plus grande longueur et cinquante dans sa plus grande largeur. Sa forme est celle d'un rectangle flanqué d'annexes au milieu de chacun de ses quatre côtés. L'annexe antérieure (côté du boulevard Vauban) est une sorte d'avant-corps comprenant le péristyle, le grand escalier, les bureaux et les deux escaliers menant à l'étage (cette partie du monument a seule un étage). L'annexe postérieure est la grande serre, en forme de rotonde, de 20 à 25 mètres de diamètre, communiquant avec le corps de l'édifice par un large passage. Les annexes latérales sont des serres en hémicycle, avec portes, dont l'une s'ouvre en face de la rue Pateu.

» Enfin le monument proprement dit forme une salle unique d'environ 70 mètres de longueur sur 40 de largeur, à trois nefs, et munie de galeries sur tout son pourtour. C'est cette gigantesque salle qui doit offrir aux expositions d'horticulture et d'art, aux concerts populaires, aux grandes fêtes municipales, un asile dont la ville de Lille avait été dépourvue jusqu'au jour où le patriotisme a inspiré à M. Rameau son projet libéral.

» Autour du monument, où 4 à 5,000 personnes pourront se tenir à l'aise, règnera un jardin de 15 à 20 mètres de largeur, entouré de grilles. Les logements du jardinier en chef et du concierge seront à front du boulevard Vauban, à chaque angle. A l'autre extrémité, vers la rue du Blanc Ballot, seront les serres à multiplication et le pavillon des chèvres. »

—

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE DU 8 MARS 1876.

Blés blancs : hectolitres amenés, 1463; vendus, 1410.

Blés macaux : hectolitres amenés, 247; vendus, 229.

Prix des blés blancs, de 18 50 à 23 25 l'hectol.

Prix des blés macaux, de 17 00 à 20 25 l'hectol.

Vente active. — Hausse moyenne de 25 cent. à l'hectolitre.

Remis en magasin, 53 hectol. de blés blancs et 18 de macaux.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars. Ange Anicaert, rue Saint-Ange, fort Bayart, 14. — Henri Aelbrecht, rue du Grand-Chemin, cour Coqu, 13. — François Vanhessche, rue de Lannoy, 11. — François Lehoucq, rue des Sept Ponts, 1. — Louis Impens, rue de la Providence. — Laurent Marx, Grande Cité du Pile. — Adam Stadelmann, Grande Cité. — Aurélie Van Eeckhoutte, rue Isabeau, 21. — Marie Watine, rue Neuve, 35. — Rosalie Mullier, rue des Parvenus. — Marie Delbart, Grande-Rue, petite cour Lefebvre. — Sophie Delerue, rue Magenta, 17. — Alfred Descamps, rue d'Alma, 237. — Angèle Petit, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 4. — Louis Ponthieux, Grande-Rue, cour Platel, 1. — Charles Wilde, rue du Fort, 25. — Marie Delcourt, rue de la Brasserie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mars. — Auguste Mas, 7 mois, au Pile, cour Leriche, 7. Rosalie Dutoit, 37 ans, couturière, rue de Rohan, 1. — Julie Detavernier, 42 ans, ménagère, rue du Fontenoy. — Léonie Delcour, 29 ans, ménagère, Sentier du Ballon. — Léonie Lecomte, 24 ans, modiste, rue de Ma-Campagne. — Henri Depelchin, 5 mois, rue de la Guinguette, cour Tiberghien. — Emile Tonneau, 40 ans, rue des Longues-Haies, cour Bonte, 8. — Louis Prus, 77 ans, propriétaire, rue du Pays, 1. — Julien Campe, 2 mois, rue Turgot, 134. — Angèle Benteux, 9 mois, rue de Soubise, cour Broewaeyse.

Etat Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Victor Leclercq, au Halot. — Germaine Wastyn, rue de Menin.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mars. — Oscar-Edouard Labit, 2 mois, Chemin-des-Mottes.

MARIAGES du 8 mars. — Pierre-Jean Nolf, 34 ans, ouvrier de ferme, et Julie Baveys, 30 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PRUS-MEURISSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-THÉODORE PRUS, décédé à Roubaix, dans sa 78e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pays, 1.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, le lundi 13 mars 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ADOLPHE DECOCK époux de Dame CHARLOTTE PLANQUART, décédé à Roubaix, le 10 février 1876, à l'âge de 40 ans. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

—

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — *Jeudi 9 Mars, à huit heures du soir.* — Du magnésium et du cadmium et de leurs composés; de la craie de Briançon ou du talc; de la serpentine; de la magnésie caustique; de la magnésie blanche; du sulfate de magnésie; du jaune de cadmium, du jaune métis; applications à la médecine, à l'industrie.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — *Vendredi 10 Mars, à 8 heures du soir.* — Révision des cours de la semaine.

Faits divers

— NOUVELLE CRUE DE LA SEINE. — La Seine et la Marne, après avoir sensiblement baissé, ont repris leur mouvement ascensionnel. La Seine a augmenté de soixante centimètres hier matin, de neuf à onze heures.

Entre Villeneuve-St-Georges, Choisy-le-Roi et Maison-Alfort, la plaine n'est plus qu'un lac immense. La région qui s'étend au-delà du carrefour de la Pompadour, a l'air, avec tous ses grands arbres, d'une forêt noyée. L'usine des forges de la Seine a dû arrêter ses travaux.

A Alfortville, l'usine Mazeline est également arrêtée; des maisons qui jusqu'alors avaient échappé à l'inondation, sont maintenant dans l'eau; aussi a-t-on recommencé de plus belle à déménager. Il y a des rues où l'on ne peut aller qu'en bateau, d'autres où l'on ne circule qu'au moyen de voitures affectées à ce service; enfin, il est des maisons où l'on s'embarque par les fenêtres.

Comme nous l'avions prévu, le réseau de chaussées créé l'année dernière dans le gros du pays, ne le préserve que imparfaitement, du fléau, car dans toutes les parties situées en contre-bas de ces routes, et c'est le cas d'une foule d'habitations, l'eau sort de terre avec abondance et forme une multitude de lacs, séparés par des digues; c'est une Hollande en miniature.

Le même fait commence à se produire dans les parties basses de Maison-Alfort. Bien que le pays soit protégé par les hauts terrassements du chemin de fer de Lyon, des sources s'improvisent dans les jardins, dans les caves et jusque sur la route qui conduit à la gare aux marchandises.

Si le niveau continuait à monter, on aurait à craindre de voir immerger les *dépotoirs* de l'usine Lesage, qu'on a eu l'imprudence de laisser s'établir au bord de la rivière, au risque d'en infecter les eaux. Maintenant déjà, le fleuve recouvre les terrains où cette usine déverse ses eaux vannes, ce qui n'est déjà pas très-ragoûtant. A Charenton, le canal de la Marne au Rhin est également sorti de son lit; ses deux chemins de hallage et tout le port des Carrières sont noyés.

Dans un précédent récit des inondations d'Alfortville, nous avons raconté qu'une femme de quatre-vingts ans avait été sauvée par des soldats qui l'avaient trouvée dans une maison inondée. Cette pauvre vieille a été tellement terrifiée à la vue de ce déluge, qu'elle en est morte hier.

— La cour d'assises de la Loire-Inférieure vient de renvoyer une affaire à une prochaine session dans des circonstances assez singulières.

Jean-Baptiste Jannini, ouvrier mouleur, n'a que 30 ans et a déjà subi 8 condamnations pour vols et escroqueries; il est accusé d'un vol qualifié et devait être jugé aujourd'hui par la cour d'assises. Avant de le conduire à l'audience on eut la précaution de le fouiller; on saisit sur lui un couteau. L'ouverture des débats était fixée à 2 heures 1/2; à une heure et demie l'accusé était dans une chambre du Palais-de-Justice, sous la surveillance de deux gendarmes; il paraissait fort calme. Tout à coup il ouvre une des portes de la chambre et s'engage dans les couloirs. Les gendarmes le suivent, mais, doué d'une agilité remarquable, Jannini gagne la rue Harrouys. Là, un passant se met résolument devant lui; cherchant à l'éviter, Jannini tombe; immédiatement les gendarmes le saisissent et, malgré une énergique résistance, le ramènent au Palais-de-Justice. Pris d'un accès de fureur, il pousse des cris, laisse échapper des paroles incohérentes, insulte des gendarmes et essaie de se jeter par la fenêtre. Enfin, on lui met les menotes, et brisé par tant d'efforts, il paraît un peu plus calme. M. Laennec, appelé par M. le président, examine Jannini et le déclare hors d'état de suivre les débats. A trois heures, on introduit l'accusé dans la salle d'audience. Sur la demande de M. Gautier-Rougeville l'accusé déclare qu'il désire être jugé immédiatement. « J'ai volé, dit-il, j'ai le droit d'être condamné. » Puis se tournant vers l'auditoire, il fait des remarques déplacées et interpelle les témoins.

Me Marie, avocat pose des conclusions qui tendent au renvoi à la prochaine session. M. le substitut du procureur de la république s'en rapporte à la sagesse de la cour. Pendant le délibéré, l'accusé cherche à entamer la conversation avec les gendarmes qu'il a insultés; il leur offre en riant du tabac.

La cour renvoie l'affaire à une prochaine session.

L'accusé se retire en riant.

— Les dépêches sémaphoriques signalent de très-mauvais temps dans le golfe de Gascogne, la Manche et la mer du Nord. La mer est généralement grosse et l'approche des terres rendue dangereuse par les bancs de brume, arrivant du large chassés par les vents d'ouest et de sud-ouest.

On annonce quelques sinistres sur divers points : de Noirmoutiers on signale le naufrage d'un trois-mâts français *les Deux-Jules*, échoué sur le plateau des roches plates les Omets. L'équipage a été sauvé par le canot de sauvetage établi à l'Herbaudière par la Société centrale de sauvetage des naufragés.

Près de Boulogne s'est perdu le sloop français *les Trois-Anges*; il est venu s'échouer au pied des falaises, à l'est de l'entrée; la mer était grosse, la brise fraîche de l'ouest. Un grelin jeté à terre a servi à établir la communication et a permis aux hommes d'arriver au pied de la falaise sains et saufs.

Le bruit court en Angleterre que le stamer *Halifax*, chargé par la compagnie du chemin de fer de Manchester, Sheffield et Lincolnshire, s'est perdu

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 10 MARS 1876.

— 39 —

Patrie & Dévouement

DEUXIÈME PARTIE

XII

(Suite)

Bientôt un coup de sifflet se fit entendre : c'était le signal du départ. Le lieutenant Rebajlo donna à la colonne l'ordre de s'ébranler, en saluant de son épée nue Miotek et ses autres compagnons. Puis un jeune enseigne prit le drapeau et se plaça en tête de la troupe, et l'on fit bientôt flotter les couleurs brillantes et étinceler la croix d'or de l'étendard sur les flancs de la colline, tandis que ceux qui le suivaient faisaient retentir l'air de leurs acclamations et de leurs adieux.

Miotek alors, ayant fait du *dwor* de Mlyneck son quartier général, ordonna d'y transporter les armes. Un dépôt de poudre et de cartouches y avait déjà été préparé par les soins de Thadée; le jeune chef fit placer ces munitions de guerre dans une grange isolée, où il envoya une cinquantaine d'hommes, chargés de les garder et de les distribuer dans des barils. Le soir venu, il ordonna à ses soldats d'aller se reposer de bonne heure, parce qu'il comptait, la nuit suivante, quitter Mlynek et aller, à marches forcées, rejoindre la division de Sawa. Quant à lui, il veilla quelque temps encore dans sa jolie chambre de chasse, donna différents ordres, écrivit des instructions pour Thadée, et ne s'endormit que passé minuit, lorsqu'il se fut assuré que partout autour de Mlyneck, régnait une sécurité parfaite.

Une des sentinelles, cette nuit-là, était le jeune Sigismond. Posté auprès d'un pavillon de pierre qui se dressait à l'extrémité des jardins, le jeune garçon, vers deux heures du matin, s'appuyait sur son fusil, en attendant la venue de l'aurore. Depuis longtemps la lune s'était couchée; il n'y avait pas d'étoiles visibles cette nuit-là, et une obscurité plus intense encore aux approches du jour l'enveloppait de ses masses sombres. Parfois un long bruissement de feuillage agité par un souffle de vent ou la plainte tremblante d'une chouette étaient les seuls bruits qui vinssent le frapper; et cette solitude, ces ténèbres, ce silence, auraient pu faire sur un aussi jeune soldat une impression assez mélancolique. Mais Sigismond n'avait pas les nerfs très-sensibles, et puis, en ce moment, pour charmer les ennuis de sa faction, de sa veille prolongée, il pensait à l'avenir, au triomphe, à la gloire. Il suivait, sans rien craindre, le noble drapeau qu'il s'était choisi; il méritait par son courage et sa persévérance, l'estime et la confiance de Miotek, dont il possédait déjà l'affection. Il se distinguait, grandissait, gagnait ses épaulettes. Sous-lieutenant, sans doute, pour commencer; mais peut-être lieutenant dans six mois! En temps de guerre, on marche vite... Et alors il aurait des hommes sous ses ordres : des Kosyniers, c'était ceux-là qu'il préférait. Ah! comme il leur donnerait l'exemple! comme il les conduirait aux bons endroits, sans craindre les balles des Russes! Comme il s'élancerait à leur tête, le sabre au poing, en s'écriant : « Hachez tout, fauchez tout : ce sont des Moscovites! » C'était si beau, une bataille vraie, une bataille avec de la poudre et des balles pour de bon! Il y avait si peu de temps encore que, s'il jouait à la bataille, c'était avec des soldats de plomb et des sabres de bois, en prenant pour drapeau la ceinture, et pour bonnet à poil, le manchon de sa sœur Marie!

En faisant cette dernière réflexion, il se mit à sourire, et jeta autour de lui un regard satisfait.

Une transparence bleuâtre dans la teinte du ciel, une lueur vague qui commençait à se dessiner à l'orient annonçaient l'approche du jour, et le jeune soldat arrêta ses regards de ce côté, sur le flanc boisé de la colline. Tout était confus et invisible encore; mais, d'instant en instant, de minute en minute, surgissait un point, un détail, un contour, qui se détachait dans cette grande masse d'ombre. Ici un arbre dessinait son réseau noir sur l'horizon blanchi; plus loin, la pointe du clocher commençait à s'élever au-dessus des ténèbres de sa base; l'un après l'autre, de gros buissons apparaissaient comme des taches plus sombres, au milieu de cette grise vapeur. Sigismond voyait ainsi peu à peu naître et grandir la vallée qui s'étendait, lointaine et souriante, derrière les brumes du matin.

Mais qu'est-ce donc là-bas que cette épaisse ligne noire, qui semble partir du fond de la vallée pour aboutir au pied de la colline de Mlynek? Elle se courbe, elle ondule; on dirait un chemin couvert, un sentier plein d'ombre. Mais, au versant de la colline, les arbrisseaux sont disséminés sans plantation régulière, et, d'ailleurs, cette ligne ne peut être un sentier, car... elle se meut! Elle se meut : non, ce n'est pas possible! Les yeux de Sigismond se sont longtemps fatigués à épier l'apparition de tous ces objets confondus dans le crépuscule, et maintenant il ne peut plus les distinguer nettement : il lui semble les voir flotter, s'agiter.... Un chemin qui marche? quelle illusion singulière! Le jeune homme se rassure, et se remet à marcher en souriant. Et pour reposer sa vue fatiguée, il baisse la tête, ferme les yeux.

Au bout de quelques instants il se retourne, entr'ouvre ses paupières : il est sûr maintenant que sa vue ne le trahira pas. O terreur!... la ligne noire marche : elle a monté. Tout à l'heure, elle s'arrêtait à ce gros bouquet d'arbres; maintenant elle l'a laissé en arrière; elle ondule en s'avançant, elle sera bientôt arrivée à mi-pente de la colline... Le jeune homme sent une sueur froide lui mouiller le front, et le cœur lui bat avec violence. Pour mieux entendre, il le comprime de sa main, il écoute, d'abord en vain. Puis il distingue un bruit sourd, lent, régulier, produit par les pas mesurés d'une colonne en marche.

Encore quelques instants et le son métallique d'une arme lâchée par un soldat, et allant frapper la baïonnette d'un camarade, l'avertit que le long ruban d'ombre qui se glisse là-bas dans l'obscurité, ce sont des hommes, et probablement des ennemis.

Impossible à Sigismond de quitter son poste, et pourtant, avant tout, il faut avertir Miotek et l'amener sur les lieux.

(A suivre). ÉTIENNE MARCEL.